

Nous, personnels de l'UMR TRACES (Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures, les Espaces et les Sociétés), réunis en Assemblée Générale le 3 mars 2009, sommes profondément inquiets face aux réformes récentes, en cours et à venir qui touchent l'université et le CNRS.

Nous soutenons le mouvement de contestation dans les universités pour la défense du service public d'enseignement supérieur et de recherche ainsi que les revendications portées par la coordination nationale des universités telles qu'elles ont été exprimées lors de l'AG de la coordination du 11 février.

Nous tenons à souligner que contrairement aux propos diffamatoires du Président de la République le 22 janvier dernier, nous faisons partie d'une communauté qui n'a cessé d'évoluer et de transformer ses pratiques ces dernières années. Nous ne sommes donc pas opposés aux réformes et aux changements mais demandons à ce qu'ils s'inscrivent dans une démarche concertée et collective, à l'image de la dynamique fédérée en 2004 à partir des Etats Généraux de la Recherche. Nous demandons des décisions effectives qui montrent de manière incontestable un changement d'orientation, en particulier sur les points suivants :

- Le maintien du CNRS dans son rôle d'opérateur de recherche en tant qu'organisme national couvrant tous les champs de la recherche, seule condition de l'efficacité et d'une véritable visibilité internationale de la recherche française.
- L'abandon de toute politique de désassociation et donc le maintien des UMR, seul dispositif permettant une coopération fructueuse entre universités, organismes de recherche ou toutes autres institutions à vocation scientifique.
- La mise en place d'un plan pluriannuel pour l'emploi résolument orienté contre la précarisation des personnels, seul à même de pérenniser nos structures et d'assurer le développement d'une recherche efficace sur le long terme :
 - Rétablissement de TOUS les postes supprimés dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche ; conversion des "post-doc CNRS" récemment supprimés en postes statutaires ; suppression des chaires mixtes universités/organismes au profit d'une vraie politique de délégation et de détachement.
- L'arrêt de la « détitularisation » amorcée et promise des métiers de la recherche, en particulier par la baisse drastique des postes ouverts au CNRS dans nos disciplines relevant des Sciences Humaines et Sociales. Présentée comme compensant cet effondrement, la précarisation des jeunes docteurs sur des CDD « Post-doc » dans le cadre des programmes ANR est une mesure de court terme dont les effets pervers sont inéluctables. Après 1, 2 ou 3 CDD, la grande majorité de ces chercheurs seront remerciés pour laisser place à de plus jeunes qui connaîtront bientôt le même sort.
- Un redéploiement équilibré des crédits de recherche entre l'ANR et les crédits récurrents ainsi qu'entre les programmes blancs et les programmes thématiques.
- Le maintien de toutes les prérogatives des instances collégiales élues (CoNRS, CNU..).
- L'abandon de la politique de mutualisation et de fusion forcée des unités.
- Une politique de soutien aux étudiants et aux doctorants à laquelle la perspective de Contrat doctoral unique ne répond pas.

Face à la casse de la recherche et de l'enseignement supérieur, nous nous déclarons « Laboratoire en lutte » et appelons tous les personnels et étudiants à se mobiliser. Jusqu'à satisfaction de nos revendications, nous appelons :

- Au boycott de l'AERES : refus d'être expert individuellement pour l'AERES et refus des laboratoires d'être évalués par toute autre instance que le CoNRS.
- Au boycott de l'évaluation des projets ANR.
- Au refus des jurys de chaires mixtes universités/organismes (anciennement dites d'excellence).
- A une large consultation de tous les acteurs concernés et une meilleure prise en compte des propositions émanant des Etats généraux de la recherche afin d'élaborer une nouvelle loi d'organisation de la recherche et de l'enseignement supérieur, et afin de mettre en place un système d'évaluation transparent fondé sur les principes de collégialité, d'indépendance et de compétence scientifique.

Nous mandatons deux délégués (ITA et CR) afin de participer à l'Assemblée Générale Nationale des laboratoires le 12 mars prochain à Paris.

Signataires au 3 mars 2009

Annie Alvinerie (IE CNRS), Michel Barbaza (PR Tlse 2), François Bon (MCF Tlse 2), Gaëlle Bréand (ATER EHESS), François Briois (MCF EHESS), Laurent Bruxelles (INRAP), Jean Catalo (INRAP), Béatrice Cauuet (CR CNRS), Sandrine Costamagno (CR CNRS), David Colonge (INRAP), Francis Dabosi (chercheur associé, PU émérite INPT), Stéphanie Delaguet (documentaliste CNRS), Pascal Foucher (Conservateur Culture), Carole Fritz (CR CNRS), Jean Gasco (CR CNRS), Romana Harfouche (chercheur associé, Post-Doc), Richard Herbach (chercheur associé, MCF UTBM), Marc Jarry (INRAP), Mathieu Langlais (ATER Tlse 2), Vanessa Léa (CR CNRS), Jean-Loïc Le Quellec (DR CNRS), Gilles Loison (INRAP), Marie-Thérèse Marty (IR CNRS), Michel Martzluff (MCF Univ. Perpignan), Claire Manen (CR CNRS), Julien Maintenant (Doctorant, Tlse 2), Béatrix Midant-Reynes (DR CNRS), Pierre-Yves Milcent (MCF Tlse 2), Dominique Millet (chercheur associé), Pierre Moret (CR CNRS), Vincent Mourre (INRAP), Thomas Perrin (CR CNRS), Jean-Marc Pétillon (CR CNRS), Cristina San Juan-Foucher (IE Culture), Dominique Sacchi (DR émérite CNRS), Ludovic Slimak (CR CNRS), Yann Tristan (Post-doc EHESS), Nicolas Teyssandier (CR CNRS), Nicolas Valdeyron (MCF Tlse 2)